

[Texte]

Pour revenir à ce que je disais, je crois que cet institut va élargir le débat. Je crois comprendre que d'après le mandat qui lui sera imparti, il aura à déborder la simple question des problèmes militaires et stratégiques et à aborder les problèmes internationaux, les problèmes de la paix, les problèmes de la sécurité, dans une perspective réellement humaniste et culturelle, parce que spirituelle. La culture, c'est dans l'esprit.

Le président: Merci.

M. LeBlanc: C'est ce que j'avais à dire. Je peux maintenant répondre aux questions.

Le président: M. Kilgour et M^{me} Beauchamp-Niquet.

Monsieur Kilgour.

M. Kilgour: Merci, monsieur le président.

Au nom de l'Opposition officielle et de notre chef, M. Mulroney, je vous remercie vivement d'être venu, surtout dans des circonstances épouvantables au point de vue du système d'interprétation.

Permettez-moi de vous poser quelques questions, monsieur. Est-ce que votre groupe est en mesure de proposer des noms de candidats pour le poste de directeur de cet institut, comme l'a fait le témoin précédent? Nous, nous considérons qu'il est très important que des groupes comme le vôtre proposent des noms de candidats pour le poste de premier directeur de cet institut. Est-ce que vous avez quelques mots à dire sur cette question?

M. LeBlanc: Non, il ne nous est pas venu à l'esprit de réfléchir sur cette question-là. Nous nous sommes référés à la tradition du Canada, par exemple lorsqu'il s'est agi de nommer les membres, après avoir constitué le Conseil des arts. Le Conseil de recherche pour la défense n'existe plus aujourd'hui, mais c'est également le gouvernement du Canada qui nommait les membres. La garantie, pour moi, se trouve dans la brièveté des mandats; il s'agit d'un mandat de trois ans qui peut être reconduit. Mais dans l'ensemble, on peut prévoir qu'il y aura un renouvellement des administrateurs. Je crois que la véritable santé de l'organisme va résider davantage dans le renouvellement éventuel des membres que dans l'intervention de groupes comme le mien ou d'autres groupes similaires dans la nomination des personnes.

• 1640

J'aurais une observation à faire. Je suis résidant de la province de Québec et j'ai été membre du Conseil supérieur de l'éducation. J'ai également été membre du Comité catholique du conseil supérieur de l'éducation et on avait mis en marche une énorme structure de consultation. Mais on n'en finit plus! Personnellement, puisque vous me demandez mon avis, je suis porté à accorder le préjugé favorable au gouverneur en conseil, comme on l'appelle ici. On va nommer des personnes qui vont réfléchir sur les diverses tendances ou les différents courants de pensée qui existent au Canada dans des secteurs qui sont pertinents au mandat que l'on veut confier au centre ou à l'institut.

M. Kilgour: Excusez-moi, mais recevez-vous les procès-verbaux de la Chambre des communes là-bas? Avez-vous un exemplaire du projet de loi?

[Traduction]

To go back to what I was saying, I believe that the Institute will broaden the debate. I gather that it will be mandated to look at strategic and military problems, international problems, peace problems and security problems in a truly humanitarian and cultural, almost spiritual, perspective. Culture is in the mind.

The Chairman: Thank you.

Mr. LeBlanc: That was my statement. I am now prepared to answer your questions.

The Chairman: Mr. Kilgour and Mrs. Beauchamp-Niquet.

Mr. Kilgour.

Mr. Kilgour: Thank you, Mr. Chairman.

On behalf of the Official Opposition and our leader, Mr. Mulroney, I would like to thank you very much for having come, especially given the awful situation that we are in terms of translation.

Allow me to ask you a few questions, sir. Is your group able to propose candidates for the directorship of the Institute, as the previous witness did? We feel that it is very important that groups like yours nominate candidates for the position of first Director of the Institute. Could you say a few words on this?

Mr. LeBlanc: It never occurred to us to give any thought to it. When the Canada Council was set up, for example, and members had to be appointed, we relied on Canadian tradition. The Defence Research Council no longer exists, but its members were also federally appointed. In my mind, the safeguard is in the shortness of the mandates; it is a three year mandate that can be renewed. But you can generally tell when there will be a change of administration. I believe that the health of the organization will depend more on the renewal of its membership than on involvement of groups like mine or other similar groups in the appointment process.

I do have one comment however. I am a resident of the Province of Québec and I was a member of the *Conseil supérieur de l'éducation*. I was also a member of the Catholic Committee of the *Conseil supérieur de l'éducation* and we set up a huge consultation structure. But there was no end to it! Personally, since you have asked for my opinion, I am inclined to favour the Governor-in-Council, as he is called here. The people who are appointed will reflect the various trends and ideas that are current in the sectors relevant to the Institute's mandate.

Mr. Kilgour: Excuse me, but do you get Hansard down there? Do you have a copy of the Bill?